



# la coopération laitière

Communiqué de presse – 3 septembre 2020

## Les coopératives laitières, malgré la crise, réaffirment leur détermination : « nous gardons le cap »

Quelques mois après le début de la crise sanitaire le constat est le suivant pour la coopération laitière : la filière a tenu ! Cette nouvelle crise n'est pas sans conséquences sur l'activité des coopératives laitières mais leur solide organisation, leur engagement dans une démarche de construction et leur implication dans les états généraux de l'alimentation depuis le début pour construire une filière forte leur ont permis de traverser cet épisode.

Néanmoins, la crise a marqué un véritable temps d'arrêt dans l'activité et le soutien des différents partenaires (Etat et Grande Distribution) est très attendu par les coopératives laitières pour qu'elles puissent garder le cap et poursuivre leurs démarches de construction sur le long terme.

### Quel avenir pour les coopératives laitières ?

Les coopératives laitières ont démontré ces derniers mois que leur solide organisation, leur ancrage territorial, leur engagement dans une démarche de construction à long terme, leur ont permis de traverser la crise. Cependant, la crise a marqué un coup d'arrêt dans les projets d'entreprise et il est nécessaire de repartir très vite. Les mois qui viennent vont être décisifs pour que la filière s'engage dans la poursuite de la compétitivité et des projets d'avenir.

*« Il y a urgence à s'engager dans la relance et à retrouver de la compétitivité. On ne peut pas se permettre de perdre du temps au risque que les acteurs de la filière s'essoufflent »,* commente **Damien Lacombe, Président de La Coopération Agricole Laitière**

Cette relance doit se faire en étroite collaboration avec les pouvoirs publics et un soutien fort est attendu notamment pour accompagner la politique d'investissements. La Coopération laitière c'est 1,26 milliard d'euros d'investissements sur la période 2014-2018 et il est crucial de pouvoir maintenir ce niveau.

### A PROPOS DE LA COOPÉRATION LAITIÈRE

La coopération laitière a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. La coopération laitière s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de la coopération laitière, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par leurs associés coopérateurs. La coopération laitière représente 55 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de 11,9 milliards d'euros en 2018. Plus de 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

### CONTACTS PRESSE

#### Agence Pressario

Hortense Grégoire  
01 46 24 19 80  
[hortense.gregoire@pressario.fr](mailto:hortense.gregoire@pressario.fr)

Gypsy Bloch  
06 23 75 21 67  
[gypsy@pressario.fr](mailto:gypsy@pressario.fr)

#### La coopération laitière

Chloé Chiarotto  
07 84 29 62 26  
[cchiarotto@lacoopagri.coop](mailto:cchiarotto@lacoopagri.coop)



# la coopération **laitière**

Communiqué de presse – 3 septembre 2020

## Loi EGA : des hausses attendues pour couvrir les coûts de production

Les attentes des coopératives laitières vis-à-vis des négociations commerciales restent grandes. L'année 2 doit s'achever positivement sur les MDD. Si une partie du chemin a été faite avec les distributeurs, l'année 3 des EGA doit impérativement marquer un tournant significatif. Pour la coopération laitière, le cap est clair et l'objectif inchangé : atteindre des niveaux de hausses qui couvrent les coûts de production. Une condition sine qua non à une rémunération juste et équilibrée de tous les maillons de la chaîne.

Les initiatives parlementaires qui se saisissent du sujet vont dans le bon sens. Un nouveau cadrage est nécessaire pour que la loi EGA joue pleinement son rôle et pour atteindre nos objectifs à terme de + 10% sur le marché français.

*« Notre objectif prioritaire est de continuer à faire en sorte que la filière reste attractive. Nos ambitions et notre détermination à relever les enjeux qui sont les nôtres restent intacts même si la crise sanitaire et économique que nous traversons ralentit le timing. Nous gardons le cap. Il est crucial pour la santé économique de nos entreprises que nous puissions continuer à investir et à produire. Nous avons besoin pour cela du soutien de nos partenaires : l'Etat et la Grande Distribution »,* **commente Damien Lacombe, Président de La Coopération Agricole Laitière**